

**Décision portant nomination du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale, branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, session 2019, dans l'académie de GRENOBLE.**

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 autorisant au titre de l'année 2019 l'ouverture de concours pour le recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale ;

Vu l'arrêté du 19 mars 2019 fixant les dates et modalités d'organisation des recrutements des techniciens de recherche et de formation de classe normale dans l'académie de GRENOBLE, au titre de l'année 2019 ;

**DÉCIDE :**

Article unique : Sont nommés membres du jury pour le concours interne de recrutement de techniciens de recherche et de formation de classe normale dans la branche d'activité professionnelle A (Sciences du vivant, de la terre et de l'environnement), emploi-type Technicien-ne biologiste, au titre de l'année 2019, dans l'académie de GRENOBLE :

Madame CORNILLON Françoise, Professeure Agrégée Hors Classe, Présidente, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Madame LIABEUF-LE GOFF Emilie, Ingénieure d'Etudes Classe Normale, Experte, Université de Montpellier, Montpellier.

Monsieur COLLET Cédric, Technicien de Recherche et de Formation Classe Supérieure, Rectorat de l'académie de Grenoble, Nyons.

Madame RIOUX Delphine, Assistante Ingénieure, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Monsieur VANDENBROUCK Yves, Ingénieur de Recherche, Commissariat À l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives, Grenoble.

Monsieur CHEVALIER Fabien, Technicien de Recherche et de Formation Classe Exceptionnelle, Suppléant, Commissariat à l'Énergie Atomique et aux Énergies Alternatives, Grenoble.

Fait à Saint Martin d'Hères, le 29 avril 2019

Pour le Président et par délégué  
La Directrice générale déléguée  
aux ressources humaines  
Carole KADA